

Juillet 2022



Le petit Frazéen

n° 30

B
u
l
l
e
t
i
n

M
u
n
i
c
i
p
a
l



L'édito du Maire

Chers Frazéens,

Ce bulletin de l'été 2022 vous propose de nombreuses bonnes nouvelles.

Nous commencerons par l'arrivée de la fibre qui est enfin déployée sur la presque totalité de Frazé. Dès cet été les habitants du bourg vont pouvoir commencer à choisir leur fournisseur d'accès internet et se connecter en très haut débit. Petit à petit, et d'ici l'hiver prochain, c'est toute notre commune qui pourra bénéficier de cette avancée : nous pourrons regarder les films en streaming, surfer rapidement et profiter de tous les avantages que donne l'accès à la fibre. Pour répondre à toutes vos questions et interrogations, une réunion publique aura lieu le 5 juillet à la salle des fêtes, à 18 heures.

Autre très bonne nouvelle : le concert de Gautier Capuçon le 10 juillet. Ce violoncelliste de renommée internationale se produira pour nous sur la place du château, à partir de 17h30. Vous pourrez tout d'abord entendre de jeunes artistes musiciens puis Gautier, accompagné par un pianiste, jouera pour nous de grands classiques et des morceaux tirés de musiques de films. À la demande de la société de production, nous avons dû limiter le nombre de réservations au nombre de places dans l'église car, en cas d'intempéries, c'est là que nous nous réfugierons. Mais s'il fait beau et que vous n'avez pas de place réservée, pas de problème, venez sur place le jour J, éventuellement avec un siège d'appoint : la place du château est assez grande pour accueillir tous ceux qui souhaiteront venir écouter ce concert, avec ou sans réservation !

Encore une bonne nouvelle avec la reprise des Journées Européennes du Patrimoine et de la fête qu'organisent chaque année à cette occasion les associations et la commune. Vous verrez dans ce bulletin l'ensemble du programme qui sera proposé en septembre.

Après la brocante ensoleillée du mois de mai, voilà donc de nombreuses occasions de nous retrouver pour partager des moments festifs.

N'oubliez pas d'ailleurs que le 10 juillet, après le concert, nous vous proposons un dîner champêtre à la salle des fêtes puis un beau feu d'artifice. Nous fêterons le « 14 juillet » le 10 ! A Frazé on a toujours un peu d'avance...

Vous le voyez cet édito vous apporte de bonnes nouvelles. Alors entrez dans les pages du journal pour en savoir plus et à très bientôt j'espère !

Votre Maire,

Brigitte Pistre

Cette image de Gautier Capuçon sous le titre de notre bulletin municipal « Le petit Frazéen » nous a fait sourire : Frazé adopte volontiers ce grand artiste !

La photo est celle qui illustre la tournée « Un en été en France » qui permet à 15 lieux, dont Frazé, d'accueillir ce célèbre violoncelliste et de jeunes virtuoses. Merci à la société de production « Les Minutes Heureuses » et à la Société Générale qui soutiennent ce projet très généreux.

Merci aussi à la Région et au Département qui aident également Frazé dans l'organisation logistique. Et vive la musique !

Les principales décisions du Conseil municipal

Nous vous rappelons que les comptes-rendus sont consultables en intégralité à la mairie et sur le site Internet de Frazé.

➤ **Mairie : des travaux de rénovation énergétique avant l'hiver !**

En ce printemps 2022, la chaudière au gaz de la mairie n'a pas attendu la fin de la saison de chauffage pour rendre l'âme ! Des radiateurs d'appoint ont permis de pallier à l'urgence, mais une solution plus durable s'impose.

Sur la base du bilan énergétique sur le patrimoine bâti mené par ENERGIE Eure-et-Loir, le Conseil municipal a donc décidé d'engager une opération d'amélioration de l'efficacité énergétique de la mairie. Il s'agira en premier lieu de remplacer la chaudière gaz déficiente par une pompe à chaleur air/eau, mais aussi de rénover l'éclairage par la mise en place de leds, d'isoler le grenier et de remplacer la dernière fenêtre à simple vitrage par une menuiserie double vitrage.

Ces travaux seront menés avant l'hiver prochain par les entreprises Richard Berthou de Sablons-sur-Huisne (pompe à chaleur), Florentin Lecomte de Brou (électricité) et Sarl Gauthier-Bouhours de Vieuvicq (menuiserie).

Coût estimatif de ces travaux : 50 747 € HT, subventionnés pour un montant de 16 000 € par ENERGIE Eure-et-Loir (autres demandes de subventions en cours d'instruction auprès du Conseil départemental et des Services de l'Etat).

➤ **Voirie : la Suppliserie au programme 2022**

Dans le cadre de son programme annuel d'entretien du réseau viaire, la Municipalité a prévu pour 2022 des travaux sur la voie communale de la Suppliserie.

Ces travaux de reprofilage seront réalisés au cours du second semestre grâce à l'appel d'offres groupé de la Communauté de Communes Terres de Perche. La maîtrise d'œuvre sera assurée par l'Agence Technique Départementale dans le cadre de la convention annuelle.

Coût total : 16 657,53 € HT, pour lesquels le Conseil municipal sollicite le Conseil départemental au titre du Fonds Départemental d'Investissement (42,6 % du coût HT).



➤ **Étang de la Cayenne : des berges à stabiliser**

L'association la Gaule Frazéenne a attiré l'attention de la commune sur une problématique d'érosion des berges de l'étang de la Cayenne et sur la nécessité de procéder à leur renforcement. Après avoir pris attache auprès des services compétents du Parc naturel régional du Perche afin de connaître les procédés de remise en état, le choix s'est porté sur la mise en place de techniques végétales vivantes pour protéger et renforcer les berges. Il s'agira d'enfoncer des piquets dans l'étang le long de la berge, de procéder à un apport de terre et à son nivellement, et de planter des végétaux comme le saule ou l'aulne par fascinage et tressage.

Le Conseil municipal a retenu les devis de l'entreprise Fillette de Champrond-en-Gâtine pour l'enfoncement des piquets et le chargement, transport et nivellement de terre, pour un montant de 4 965 € HT, et de l'entreprise Furet de Charbonnières pour la fourniture des piquets pour un montant de 510 € HT. L'implantation de saules et d'aulnes ou d'osiers ainsi que le fascinage seront réalisés en régie par les employés communaux.

Coût total : 5 475 € HT, pour lesquels le Conseil départemental a attribué une subvention de 30 % au titre de la préservation de la biodiversité.

➤ Un city stade en projet

La Commune, en partenariat avec le Trait d'union de Frazé, étudie la mise en place d'un équipement multisports sur le terrain Gilbert Roger, derrière la salle des fêtes. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif « 5 000 nouveaux équipements sportifs de proximité d'ici 2024 ».



Ce city stade pourrait ainsi compléter l'offre sportive et de loisirs actuelle : espace de tir à l'arc déjà présent sur ce terrain, tennis de table exercé deux fois par semaine dans la salle, aires de jeux et boulodrome près de l'étang. Il s'adresserait plus particulièrement aux jeunes pendant que les parents s'essaieraient aux agrès de fitness disposés aux abords, chacun trouvant ainsi son occupation ; des agrès doux devraient donc être choisis pour les femmes et les séniors et d'autres pour les plus sportifs.

De nouvelles animations de découverte seraient mises en place par le Trait d'Union ou d'autres associations.

Coût estimatif de ces travaux : 96 374 € HT, éligibles à un minimum de 60 % de subventions de l'Agence Nationale du Sport, du Conseil départemental et des Services de l'Etat.

➤ La commune de Frazé se mobilise pour votre santé

La commune de Frazé a reçu une proposition de mutuelle communale de la part de Monsieur Matthieu Morelle, Conseiller AXA et habitant de la commune.

Le dispositif a pour projet de proposer des complémentaires santé à moindre coût par rapport aux tarifs grand public tout en respectant les mêmes niveaux de garantie.

Dans ce cadre, vous trouverez avec le présent petit Frazéen un questionnaire à remplir et à retourner à la mairie avant le 15 juillet. Cette enquête permettra d'évaluer le nombre de Frazéens potentiellement intéressés. Monsieur Morelle vous invitera ultérieurement à une réunion d'information.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez le contacter au 06 72 76 76 62.

➤ Budget 2022 : un impératif d'effort fiscal partagé

Comme chaque année, le Conseil municipal a voté en avril dernier les budgets communaux. Ils sont au nombre de 3 :

- Le **budget principal**, qui recense l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour l'année 2022.

Budget communal	
Section investissement	Section de fonctionnement
Recettes : 391 434 €	Recettes : 780 342 €
Dépenses : 391 434 €	Dépenses : 780 342 €

- Le **budget « assainissement »** qui comptabilise les mouvements financiers liés à l'exploitation de la station d'épuration.

Budget annexe « Service public d'assainissement »	
Section investissement	Section de fonctionnement
Recettes : 57 355 €	Recettes : 25 989 €
Dépenses : 57 355 €	Dépenses : 25 989 €

- Le **budget « commerce et hébergement »** dans lequel on va trouver tout ce qui concerne d'une part les recettes (loyers) et dépenses liées à l'Etape des Saveurs et aux 5 chambres d'hôtes, et d'autre part toutes les dépenses et recettes prévisionnelles liées aux travaux de la Passerelle (voir l'article en page 5 de ce bulletin sur ce sujet).

Budget annexe « Commerce et hébergement »	
Section investissement	Section de fonctionnement
Recettes : 596 815 €	Recettes : 137 658 €
Dépenses : 596 815 €	Dépenses : 137 658 €

L'ensemble des tableaux comptables détaillés de ces 3 budgets est accessible sur demande à la mairie.

Les **taux d'imposition pour 2022** ont été légèrement augmentés, le Conseil municipal ayant décidé à l'unanimité de voter les taxes foncières suivantes :

- le taux pour le foncier bâti passe de 33,26 % en 2021 (dont 20,22 de taxe transférée depuis le Département suite à la suppression de la taxe d'habitation), à 34,29 %,
- celui pour le foncier non bâti passe de 29,34 % à 30,25 %.

Cette légère augmentation, la première depuis 2015, permet à Frazé de compenser en partie l'inflation et aux financeurs de continuer à aider Frazé, les dotations et subventions reçues étant conditionnées à un impératif d'effort fiscal partagé.

Enfin, le Conseil municipal a tenu à **maintenir les aides aux associations frazéennes ayant repris leurs activités suite à la pandémie**, et différentes associations locales d'intérêt général reçoivent une aide de la commune. L'ensemble de ces subventions 2022 est récapitulé ici :

Comité des Fêtes de Frazé	500 €	MFR Beaumont-les-Autels	75 €
La Gaule Frazéenne (pêche)	350 €	MFR Sorigny	75 €
Le Trait d'Union de Frazé	600 €	Syndicat des Jeunes Agriculteurs de Thiron-Gardais	75 €
Fraz'art	350 €	Département : fonds solidarité logement	60 €
Aires du Perche*	2350 €	Restos du Coeur	50 €
Flor'Home 28	150 €	Croix Rouge	50 €
Coopérative scolaire de Chassant	350 €	Société Protectrice des Animaux	50 €
APEA (Association des Parents d'Elèves et Amis) Frazé – Chassant - La Croix-du-Perche	200 €	Secours populaire Châteaudun	50 €
Fédération fourrière de réinsertion animale entre Beauce et Perche	350 €	Sharlaine RIBON (stagiaire)	350 €
VMEH (Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers)	80 €	Kévin IMFELD (stagiaire)	150 €

* : cette subvention exceptionnelle constitue la contribution de la Commune au concert du 10 juillet, porté par l'association.

Les travaux réalisés ou en cours

► La Passerelle : phase 2

Ce projet, baptisé « La Passerelle » en raison du caractère transverse de son emplacement et de son futur usage, va enfin se concrétiser. Ceux qui habitent Frazé depuis longtemps se souviennent qu'il correspond à l'immeuble de l'ancienne boulangerie, qui menaçait ruine et dont personne ne voulait après le départ des anciens boulangers. La Commune l'a racheté en raison du risque d'effondrement majeur, pouvant entraîner les maisons voisines.

Après plusieurs scénarii, celui d'un espace multi-activités avec espace de travail partagé a été retenu. Les subventions promises sont arrivées :

- 180 000 € de l'Etat,
- 150 000 € du Département,
- une aide substantielle européenne doit également nous arriver, via la Région.



©Mairie de Frazé / J. Lavie

Rappelons qu'une première tranche avait permis de démolir les bâtis irrécupérables et de stabiliser l'immeuble, avec l'adjonction d'un préau contemporain, à l'arrière.

Les travaux vont commencer cette année et nous espérons pouvoir bientôt inaugurer, avec vous, ce lieu atypique qu'il nous appartiendra de faire vivre ensemble : lieu de vie, espace intergénérationnel permettant aux anciens d'apprendre des plus jeunes et réciproquement, espace ouvert aux associations, aux artistes ou artisans ... Tout reste à imaginer.



➤ Sécurité du bourg : de nouveaux équipements route de Brou

Afin de renforcer la sécurité en entrée du bourg en provenance de Brou, de nouveaux équipements ont été installés au droit du rétrécissement rue du 8 Mai 1945, devant la résidence des Acacias. Le marquage au sol a été refait, des plots solaires réfléchissants et des plots autorelevables ont été implantés pour inciter à un meilleur respect de la règle de priorité accordée aux automobilistes sortant du bourg. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Via Route, de Champhol.

Coût des nouveaux équipements : 1 690,55 € HT.

En complément, le radar pédagogique acquis par la commune a été installé en contrebas rue du 8 Mai 1945.

➤ Commerce et hébergement : la Commune poursuit les améliorations

Inaugurés en 2011, les locaux qui accueillent actuellement l'Etape des Saveurs font régulièrement l'objet d'améliorations. Après l'agrandissement de la cuisine, le remplacement du lave-vaisselle et l'installation de pompes à chaleur réversibles dans le bâtiment des chambres d'hôtes en 2021, plusieurs interventions sont réalisées ou prévues au titre de l'année 2022 :

- Réfection du bardage des chambres d'hôtes par l'entreprise Sébastien Chauveau de Combes.

Coût des travaux : 1 860,04 € HT.

- Remplacement du piano gastronomique par l'entreprise FRICOM de Saint-Jean-de-la-Ruelle.

Coût des travaux : 3 279 € HT.

- Réfection de la terrasse en bois par l'entreprise CLS Courtin de Frazé.

Coût des travaux : 10 313 € HT.



➤ Des travaux réalisés en régie



Au-delà des travaux réalisés par le biais d'entreprises extérieures, nous pouvons également compter sur le savoir-faire de nos employés municipaux pour accomplir bon nombre de travaux d'entretien et de restauration en régie.

Parmi les interventions menées récemment par Eric, Thomas et Cédric, nous pouvons citer :

- la réfection de la passerelle du Petit Carcahut : situé sur le circuit de randonnée pédestre des Manoirs, cet ouvrage nécessitait le remplacement d'une bonne partie de ses planches ;
- la réfection partielle de la clôture de la Passerelle : le mur en bauge situé au fond du jardin comporte une sorte de petit toit que le poids des années avait partiellement détruit. Nos employés le refont à l'identique.



➤ La fibre bientôt à Frazé : réunion publique le 5 juillet

Nous allons pouvoir bientôt bénéficier de la fibre : dès cet été pour la plupart des Frazéens, et avant la fin de l'année pour tout Frazé.

Pour comprendre comment cela fonctionne, quelles sont les démarches à effectuer, combien ça coûte ou pour toute autre question, nous vous proposons une **réunion publique le mardi 5 juillet à 18 heures** à la salle des fêtes. Mounir Aabbadi (société XP Fibre) répondra à toutes vos interrogations.

D'ici là, ne résiliez et ne débranchez rien ! Encore un peu de patience...

➤ Le SICTOM simplifie ses consignes de tri

A partir du 1^{er} juillet 2022, le SICTOM de Nogent-le-Rotrou simplifie et élargit ses consignes de tri. Vous aviez déjà l'habitude de trier et d'apporter dans le bac jaune vos cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles plastique, bidons, boîtes de conserves, papiers et journaux ? Désormais, vous pourrez aussi y joindre :

- vos emballages en plastique : pots et boîtes, barquettes, films d'emballage, sacs et sachets,
- vos emballages métalliques : plaquettes de médicaments, tubes de pommade, capsules de café, papier aluminium.

Un mémo du tri a été distribué vers la mi-juin aux habitants de l'ensemble du territoire de SICTOM. L'information a également été diffusée sur le site internet de Frazé et via l'application Panneau Pocket.

Pour toute question, vous pouvez contacter le SICTOM de Nogent-le-Rotrou au 02 37 29 22 26 ou consulter son site internet : www.sictom-nogentlerotrou.fr.



L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



1 Téléchargez l'application "PanneauPocket"

2 Recherchez votre commune

3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible sur smartphone, tablette et ordinateur app.panneaupocket.com

➤ Avez-vous tous téléchargé l'appli panneau pocket ?

Depuis 2020, la mairie de Frazé a mis en place un service d'information et d'alerte que chaque personne ayant un smartphone peut télécharger. Simple et gratuit, ce service ne nécessite ni compte ni transmission de vos coordonnées personnelles. Il vous permet de recevoir des messages d'alerte, par exemple lors d'une coupure d'eau ou de la disparition d'un animal de compagnie, ou des messages d'information sur les actualités municipales, scolaires et associatives de notre commune. Ce service est à votre disposition, profitez-en !

Le petit plus : Vous pouvez ajouter toutes les communes de votre choix parmi vos favoris. Ainsi vous accéderez à toutes les actualités des communes voisines !

Un Starbucks et un Autogrill à Frazé, des nouveaux commerçants : point sur l'actualité de nos commerces...

Nos deux commerces du bourg, la charcuterie artisanale du Champ de Mars et l'Etape des Saveurs, sont actuellement en pleine mutation. Dans les deux cas des repreneurs sont attendus et nous nous en réjouissons : un nouveau charcutier va bientôt investir « le Champ de Mars » et « l'Etape des Saveurs », dont les gérants ont choisi de retourner à Brou pour développer une nouvelle affaire, devrait aussi changer de mains sous peu...

En attendant, savez-vous que vous avez accès, à Frazé, à d'autres commerces dont un Starbucks et un restaurant Autogrill ? C'est sur l'aire d'autoroute « Aire des Manoirs du Perche », que vous pouvez maintenant librement rejoindre : depuis la Courbe, prenez la route vers Unverre, puis tournez à gauche avant le pont de l'autoroute. Un parking vous accueille au bout de cette petite route. Vous continuez à pied, et rejoignez le bâtiment qui abrite également un commerce de produits d'épicerie de toute sorte dont des produits locaux !

Un Frazéen à la une : Ludovic Courtin, notre nouvel artisan

D'un naturel discret, peut-être l'avez-vous déjà croisé à Frazé sans savoir qu'il y était artisan ? Le chantier exemplaire qu'il vient de réaliser au cœur du bourg devrait lui apporter une certaine notoriété. Ce nouvel entrepreneur, c'est Ludovic Courtin. Et son entreprise s'inspire tout naturellement de son nom : CLS, comme Courtin Ludovic Services.

« *Ma famille et moi sommes arrivés à Frazé depuis trois ans, mais mon activité a démarré il y a un an à peine, en mai 2021* ». Après avoir travaillé pendant de longues années au sein d'entreprises environnantes à Illiers-Combray et Trizay-lès-Bonneval, Ludovic Courtin s'est donc forgé une solide expérience lui permettant de se lancer. « *Mon activité s'articule principalement autour du bardage et de l'ossature, de la petite charpente et des terrasses ; je peux réaliser des abris, des locaux extérieurs, des pergolas, des serres, etc* ».

S'il souhaite de préférence développer le bois, Ludovic Courtin peut aussi travailler tous types de matériaux. « *En fonction de la demande, je m'adapte et peux donc également proposer à mes clients des réalisations en acier, en tôle, en éternit, en fibro-ciment, en pierre, en tressa (revêtement stratifié haut de gamme)* ». L'adaptation fait donc partie des principales valeurs de Ludovic Courtin, qui accorde une importance toute particulière au conseil qu'il peut apporter à ses clients. « *Je recherche avant tout le contact avec ma clientèle et la satisfaction du travail bien fait* ». En ce sens, l'artisan préfère travailler seul et se fier uniquement à ses propres compétences. « *Je ne cherche pas à faire du chiffre, je n'ai ni charges de personnel ni locaux, je fais livrer les matériaux directement chez mes clients, ce qui limite les frais de transport et de manutention ; par conséquent, je peux proposer des tarifs raisonnables* ».

Au-delà de la petite charpente et du bardage, Ludovic Courtin affectionne aussi la ferronnerie. Il réalise des verrières, des portes de style industriel, des brise-vue, des brise-soleil munis de tapisseries réalisées en complémentarité par son épouse, tapissière place du Dauphin à Brou.

S'il se fixe un périmètre de rayonnement de 50 km autour de Frazé, Ludovic Courtin devrait pouvoir s'assurer de nombreux chantiers de proximité grâce à la vitrine à ciel ouvert qu'il vient de réaliser. Car la magnifique terrasse aménagée devant l'Etape des Saveurs est une création de notre nouvel artisan frazéen. « *Cette terrasse est composée d'un bois exotique appelé garapa, une essence trois fois plus dense que le chêne. Elle devrait tenir 45 ans* ». Voilà qui est dit, nous tous Frazéens pourrions le vérifier !

Contact : CLS Courtin - 28160 Frazé

06 25 60 24 22

cls.courtin@gmail.com



Événements communaux et associatifs du premier semestre 2022

Au sortir de la crise sanitaire, la commune et les associations commencent à reprendre leurs activités. A chaque fois, le public répond présent et le succès est au rendez-vous, preuve qu'après ces longs mois d'isolement, nous avons tous hâte de nous retrouver !



©Mairie de Frazé / B. Morice

Frazé en aide à l'Ukraine

Dès le début du conflit, la Commune de Frazé a souhaité venir en aide à la population ukrainienne en organisant une collecte à la mairie du 4 au 7 mars. Les donateurs sont venus de Frazé, mais aussi de différentes communes comme Thiron-Gardais, Luigny, Brou, Yèvres, Magny, Illiers-Combray, Bonneval et même Chartres pour apporter des denrées alimentaires, des produits d'hygiène ainsi que des vêtements chauds.

Les aliments et produits d'hygiène ont été livrés, en association avec la Commune d'Argenvilliers, à la mairie d'Arcisses d'où ils ont été acheminés vers la Pologne et l'Ukraine par la Protection Civile. Les vêtements ont été livrés à Thiron-Gardais puis centralisés à La Loupe par la Communauté de Communes.

Nous avons depuis reçu un message indiquant que tout était bien arrivé. Nous remercions vivement tous les généreux donateurs pour cet élan de solidarité !

27 enfants à la chasse aux œufs

Le dimanche 17 avril, jour de Pâques, les enfants étaient conviés à la première chasse aux œufs organisée sous l'égide de la Commune et du Trait d'Union de Frazé.

27 enfants âgés de 2 ans à 11 ans sont venus de Frazé, mais aussi de Chassant, Luigny et de Châteaudun. Certains d'entre eux ont profité de l'occasion pour revêtir leur plus beau déguisement ! Regroupés dans la cour de l'ancienne école, ils sont partis en quête des 450 œufs cachés dont un seul en or. Chaque enfant avait pour mission de rapporter 2 œufs de chaque couleur pour laisser la chance à tout le monde, y-compris les tous petits auxquels des œufs avec motifs étaient réservés. L'œuf en or fut trouvé par Bastien Le Bars, grand vainqueur qui a gagné un gros lapin en chocolat.

A la suite de tout cela un goûter dans la cour de l'école fut organisé, suivi de la distribution de lots pour récompenser nos petits chasseurs d'œufs, le tout sous un superbe soleil !



© E. Fort

Les Chemins des ateliers du Perche de passage à Frazé

Durant le week-end de Pâques et celui des 23 et 24 avril avait lieu l'opération portes ouvertes des Chemins des ateliers du Perche. Abelle Sauvat, peintre frazéenne, faisait partie des 34 artistes ouvrant leurs portes à cette occasion. C'est dans son atelier de la Morinière que de nombreux visiteurs sont venus à sa rencontre.

Puisant son inspiration dans les tourbières d'Allemagne du Nord, Abelle retranscrit les arbres, l'eau, la lumière, le mystère et le romantisme de ces ambiances avec différentes techniques : huile, fusain, peinture sur bois ou sur toile de lin, les amateurs ont pu apprécier le talent de notre artiste locale, entre figuration et abstraction.

Prochaine exposition d'Abelle Sauvat : à l'Office de Tourisme de Brou après l'été.



©Mairie de Frazé / I. Lavie

80 amateurs de truites autour du plan d'eau

Après deux années perturbées par la crise sanitaire, l'activité de la Gaule Frazéenne a pu reprendre normalement pour cette saison.

Le temps fort de cette année 2022 restera la journée truites du 30 avril, couronnée de succès avec pas moins de 80 pêcheurs installés sur les rives du plan d'eau communal de la Cayenne. Un record de fréquentation que les organisateurs de la Gaule Frazéenne n'avaient jamais connu jusqu'à présent !

La pêche reste ouverte tout l'été jusqu'au dimanche 18 septembre.

Cartes en vente sur place auprès des membres de la Gaule Frazéenne ou à l'Etape des Saveurs.



©Mairie de Frazé / I. Lavie



©Mairie de Frazé / I. Lavie

Commémoration du 8 mai : la convivialité retrouvée

La cérémonie commémorative de la Victoire du 8 Mai 1945 a renoué avec la tradition. Là aussi, après deux années où ce moment solennel était réduit à sa plus simple expression, le public a pu de nouveau prendre part à cette cérémonie où la fanfare de Brou faisait elle aussi son grand retour !

Les habitués étaient au rendez-vous, tout comme nos fidèles porte-drapeaux.

Tous ont ensuite convergé vers la mairie pour partager le verre de la convivialité retrouvée !

Brocante du Comité des Fêtes du 15 mai : un succès !

Pour notre brocante, la météo ne s'annonçait pas très clémente mais bien heureusement Frazé a été épargné !

Le beau temps a attiré plus de cinquante exposants, des habitués pour la plupart. Cette année, nous n'avions pas fait de réservations ni de marquages au sol pour les emplacements mais dans la mesure du possible, on essayait de placer les exposants selon leurs habitudes.

Pour la buvette, nous avons prévu plus de denrées que d'habitude car le restaurant de Frazé était fermé. On a écoulé pratiquement toute notre marchandise et c'est l'essentiel, rien n'a manqué.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes était disponible et tout le monde s'est bien investi, la récompense sera : une belle recette ! Cela compensera la brocante catastrophique pour cause de pluie du mois de septembre 2021.



©Mairie de Frazé / A. de Pétigny

Agenda 2022 de Frazé : second semestre

MOIS	DATES	EVENEMENTS	ORGANISATEURS
JUILLET	mardi 5 à 18h00 dimanche 10 à 17h30 dimanche 10 à 20h00 dimanche 10 à 23h00	Réunion d'information sur la fibre Concert de Gautier Capuçon Buffet champêtre (<i>sur réservation</i>) feu d'artifice	Municipalité
SEPTEMBRE	samedi 17 et dimanche 18	Journées du Patrimoine : animations dans le village	Associations de Frazé / Municipalité
OCTOBRE	samedi 22 à 20h30	Loto	Amicale des anciens élèves
NOVEMBRE	vendredi 11 à 10h15 samedi 19 à 18h30 dimanche 20 à 9h00	Commémoration de l'Armistice, suivie du banquet des aînés Assemblée générale Bourse aux jouets	Municipalité et CCAS Trait d'Union de Frazé Comité des Fêtes
DECEMBRE	samedi 17 à 15h00 dimanche 18 à 14h00	Noël des enfants de Frazé Arbre de Noël	Comité des fêtes APEA

Les horaires sont donnés à titre indicatif. **Nous vous invitons à consulter régulièrement l'affichage devant la mairie, panneau pocket ou le calendrier du site internet www.mairie-fraze.fr** afin de vous tenir informé des événements et modalités d'inscription éventuelles.

➤ **Les Journées du Patrimoine les 17 et 18 septembre 2022 : soyons nombreux à venir sans masque cette fois-ci et avec des moments de nouveau conviviaux !**

Cette année le thème sera « patrimoine durable ». Nous sommes tous invités à nous rassembler pour fêter la richesse de notre patrimoine local et à Frazé, nous sommes gâtés !

Alors que nous clôturons ce journal, le programme proposé est déjà très riche avec le samedi 17 septembre une randonnée vélo (départ à 14h30), un buffet champêtre à la salle des fêtes et enfin le spectaculaire feu d'artifice en musique à l'étang. Le dimanche, la chasse aux trésors à 10h00 et la messe de la Saint Hubert à 11h30 ainsi qu'une proposition de restauration sur la place de la mairie seront au programme. Une conférence exceptionnelle animée par le célèbre historien Franck Ferrand sur le thème « ce que le beau nous apporte au quotidien » aura lieu le dimanche après-midi à 15h00. Enfin, en permanence sur les deux journées, vous pourrez découvrir la place des artisans locaux sur la place de la mairie et la place des artistes Frazéens dans l'ancienne cour d'école, et également flâner dans notre belle église et le long de la promenade du lavoir, et circuler dans le bourg en calèche tirée par des chevaux percherons.

A la rentrée de septembre, nous vous invitons à surveiller de près le site internet de la mairie, Panneau Pocket, et les affiches à la mairie afin de prendre connaissance du programme définitif, d'autant que certaines activités seront sur inscription et restreintes à un nombre limité de participants.

En attendant, n'hésitez pas à contacter le comité d'organisation (Gérard Trécul) si vous avez des suggestions pour fêter et faire découvrir notre patrimoine local exceptionnel.

Rendez-vous les 17 et 18 septembre pour fêter notre patrimoine !



©Mairie de Frazé / J. Lavie

Etat civil

Décès : M. Robert **BOUDEVILLE**, le 08 février 2022 à La Loupe
M. Jacques **JOUBERT**, le 13 mai 2022 à Versailles (78)
Mme Madeleine **BUALÉ**, le 23 mai 2022 à Brou

Informations pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

le lundi et jeudi matin de 9h à 12h
le mardi après-midi de 14h30 à 16h30
Possibilité de prendre rendez-vous en fin de journée, sur demande
permanence des élus sur rendez-vous le samedi matin
téléphone de la mairie : 02.37.29.50.52
adresse mail : mairie.fraze@wanadoo.fr
site internet officiel de la commune : www.mairie-fraze.fr

En cas d'urgence, vous pouvez contacter directement :

Brigitte PISTRE, maire : 06.10.13.48.70
Fabien MASSON, 1^{er} adjoint : 06.26.63.60.03
Isabelle LAVIE, 2^{ème} adjointe : 06.20.35.38.90
Gérard TRECUL, 3^{ème} adjoint : 06.32.00.74.88
Fabrice CUVIER, 4^{ème} adjoint : 06.66.95.95.17

En cas de besoin d'intervention sur le réseau d'eau, vous pouvez appeler le 06.71.53.83.31

Le Petit Frazéen

Bulletin municipal n° 30 – juillet 2022
Responsable de la publication : Brigitte Pistre, Maire de Frazé
Rédaction : Brigitte Pistre, Murièle Giroux, Isabelle Lavie, Betty Morice, Agnès de Pétigny, Christine Trécul
Illustrations : Emilie Fort, Isabelle Lavie, Betty Morice, Agnès de Pétigny
Couverture : Société Générale
Mise en page : Isabelle Lavie
Impression : Florilège Graphique
Dépôt légal à parution – n° ISSN en cours

Vous pouvez télécharger ce bulletin sur notre site internet www.mairie-fraze.fr rubrique Municipalité → Bulletins municipaux

Buffet champêtre et feu d'artifice le dimanche 10 juillet 2022



©Mairie de Frazé / I. Lavie